Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	18 janvier 2011	Nombre de conseillers	
Date d'affichage :	18 janvier 2011	communautaires	
		En exercice: 29	
		Présents: 28	
		Votants: 29	

Séance du mercredi 2 février 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le deux février deux mille onze à dix neuf heures, à la mairie de Champlay, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

Monsieur Jean-Michel ETAIENT PRESENTS: ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Monsieur MORAINE, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléé Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Dominique JOMAS (suppléé Monsieur Jean-Pierre BAUSSART), Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES:

Madame Frédérique COLAS (suppléée par Monsieur Mohamed BELKAÏD), Monsieur Michel THIAVILLE (pouvoir à Monsieur Jean-François RAVSELJ), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART (suppléé par Monsieur Dominique JOMAS).

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : zone d'activités de Béon

N° ECO/2011/10	Conseil communautaire du
	2 Février 2011

OBJET : zone d'activités de Béon

VU la délibération n° 40/2010 concernant le contrat de redynamisation du site de la défense de Joigny (CRSD),

CONSIDERANT l'étude réalisée par le cabinet EGIS pour l'aménagement du site,

CONSIDERANT le plan de financement ci-dessous :

Postes de dépenses	Montant HT	Ressources		
Acquisition: base: 190 000 m ² x 2 €/m ²	380 000 €	Hypothèse revente du terrain aménagé 15 €/m² x 12 000 m²		1 800 000 €
		Base subventionnable : 3 630 000 €		
Etude APS, maîtrise d'œuvre,	4 600 000 €	FEDER	954 000 €	26,28%
travaux, accès très haut-débit :		Etat – FNADT	500 000 €	13,77%
Aménagements routiers extérieurs	450 000 €	Conseil régional	720 000 €	19,8 %
		Conseil général	720 000 €	19,8 %
		Autofinancement	736 000 €	20,27%
Total 1	5 430 000 €	Total 1	5 430 000 €	100 %

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le plan de financement suivant :

Postes de dépenses	Montant HT	Ressources		
Acquisition: base: 190 000 m ² x 2 €/m ²	380 000 €	Hypothèse revente du terrain aménagé 15 €/m² x 12 000 m²		1 800 000 €
		Base subventionnable : 3 630 000 €		
Etude APS, maîtrise d'œuvre,	4 600 000 €	FEDER	954 000 €	26,28%
travaux, accès très haut-débit :		Etat – FNADT	500 000 €	13,77%
		Conseil régional	720 000 €	19,8 %
Aménagements routiers extérieurs	450 000 €	Conseil général	720 000 €	19,8 %
		Autofinancement	736 000 €	20,27%
Total 1	5 430 000 €	Total 1	5 430 000 €	100 %

AUTORISE le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ce projet de zone d'activités.

Pour copie conforme, Le Président, Nicolas SORET

Pour le Président, Le Délégué,

Date de réception par la Préfecture : 2 2 MAR. 2011 date de publication : 23/04/104

2 2 MAR, 2011